

LA FIBRE PARTOUT ET POUR TOUS



CAP VERS LE 100% FIBRE

Dossier de Presse

18 JANVIER 2025



SOMMAIRE

Cap vers le 100% fibre	3
Déploiement, où en est-on ?	9
Qui fait quoi ?	15
La fibre qui change la vie	19
La fermeture du réseau cuivre d'Orange	21
ADN, les dates-clés	23





CAP VERS LE 100% FIBRE

Ce samedi 18 janvier, Didier-Claude BLANC, Président du Syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique, Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes, a convié l'ensemble de ses collectivités membres : la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les Départements de l'Ardèche et de la Drôme, les Communautés de communes et d'agglomération du territoire, ainsi que l'ensemble de ses partenaires : le groupement d'entreprises travaux Axione/ Bouygues Energies et Services, le groupement de maîtrise d'œuvre Ambition Télécom & Réseaux / Cabinet Merlin / Sudalys, Cabinet Beaur et Setics, ADTIM FTTH, délégataire de service public et l'Etat, au Domaine des Clévos à Etoile-sur-Rhône pour une conférence de presse sur le 100% fibre. **Didier-Claude BLANC a eu le plaisir d'annoncer officiellement l'aboutissement du travail de recherches de financement entrepris par les instances du Syndicat permettant de tendre à la couverture 100% fibre du territoire* et ce, sans devoir solliciter de financements supplémentaires des collectivités membres du Syndicat.**

** Pour la zone d'initiative publique concernant 634 communes. Le déploiement de la fibre sur les communes restantes est assurée par les opérateurs privés .*



DIDIER-CLAUDE BLANC
PRÉSIDENT D'ADN
CONSEILLER RÉGIONAL
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

« L'objectif qui nous a été assigné dans le cadre du Schéma départemental d'aménagement numérique du territoire, c'est 97% de couverture fibre au 31 décembre 2025. 97% c'est bien mais chez ADN, nous avons voulu aller plus loin. Pourquoi ? Parce que les 3% correspondent à des territoires hyper-ruraux. **Et pour nous, l'important c'est que tout le monde bénéficie du même service.** L'équité du service public, c'est ça, bénéficier du très haut débit avec la même technologie qui est la fibre optique. **Pour vous, nous ne lâchons rien ! ».**

LA FIBRE POUR TOUS SERA UNE RÉALITÉ FIN 2026 !

Depuis plusieurs mois déjà, le Syndicat ADN mène des négociations avec ces deux principaux partenaires : le constructeur, Axione/ Bouygues Energies et Services et le délégataire de service public, ADTIM FTTH. L'enjeu de ces négociations : ne pas solliciter les collectivités locales pour financer le surcoût des déploiements liés au 100%, ces dernières étant déjà très impliquées dans le projet initial. La rigueur opérationnelle et financière opérée par le Syndicat depuis le début des déploiements a rendu possible ces négociations et de ce fait, la réalisation des dernières prises. S'appuyer sur le Groupement Axione/ Bouygues Energies et Services permettra au Syndicat de bénéficier des économies d'échelles du marché de travaux déjà en place et de l'efficacité opérationnelle du groupement s'appuyant sur 150 collaborateurs implantés sur le territoire. L'investissement complémentaire estimé à environ 75 millions d'euros, sera principalement financé par l'exploitant du réseau ADTIM FTTH, via un allongement de son contrat de délégation de service public qui permet à ADN, sur la durée, d'obtenir plus de redevance liée à la commercialisation du réseau et la prise en charge de nouveaux investissements qui étaient initialement à la charge du Syndicat.



ERIC JAMMARON
PRÉSIDENT D'AXIONE

« **Axione a un attachement tout particulier à ADN.** C'est en effet sur le territoire de l'Ardèche et de la Drôme que notre histoire a commencé en 2008, avec le déploiement du réseau d'initiative publique première génération, qui dessert en fibre optique les principales zones d'activités et services publics du territoire. Cette aventure commune continue aujourd'hui pour emmener la fibre à la maison, y compris dans les zones les plus rurales du territoire. C'est notre raison d'être. Nous nous sommes donc engagés aux côtés d'ADN pour y parvenir, dans une volonté affichée de résorber la fracture numérique partout. **L'excellente connaissance du territoire acquise par nos équipes ces dernières années, va nous permettre de garantir plus de performance opérationnelle et de rapidité, sans rien renier à la qualité des déploiements.** »



DAVID LENTHÉRIC
DIRECTEUR D'ADTIM FTTH
EXPLOITANT DU RÉSEAU PUBLIC

« **Dans le cadre du 100 % fibre, ADTIM FTTH s'investit sur une durée rallongée aux côtés du Syndicat Ardèche Drôme Numérique,** avec une délégation de service public étendue à 2038 pour la commercialisation, l'exploitation et la maintenance du réseau. Nous poursuivons nos investissements dans l'équipement des locaux techniques remis en exploitation par ADN, ainsi que dans le déploiement du réseau sur les parties privatives (les lotissements et les immeubles collectifs de plus de 4 logements). **Plus encore, nous nous engageons désormais sur des opérations de vie du réseau, comme la création de génie civil dans le cadre d'extensions ou encore dans des opérations de désaturation.** Ces investissements initialement portés par ADN seront désormais pris en charge par ADTIM FTTH. »

Les travaux sont aujourd'hui engagés sur la quasi-totalité du périmètre initial des 97%. Les chantiers en cours vont permettre d'assurer des ouvertures commerciales d'ici fin 2025. Il restera ensuite cette phase de complétude qui permettra de tendre au 100% fibre.

L'objectif est ambitieux. Il ne pourra être atteint

sans l'implication des élus et des collectivités.

Le Syndicat ADN devra compter sur le soutien des communes pour l'aider à solutionner les problématiques de conventionnement qui peuvent bloquer l'éligibilité d'un certain nombre de foyers, mettre en place les arrêtés de servitudes lorsqu'aucune solution n'a été trouvée, réaliser l'élagage lorsque cela s'avère nécessaire, ne pas faire obstacle aux implantations de poteaux en délivrant aux entreprises travaux les permissions de voiries.

Toutes ces problématiques, rencontrées par la majorité des communes sur le déploiement du périmètre initial constitueront des prérequis indispensables au déploiement des 100%.



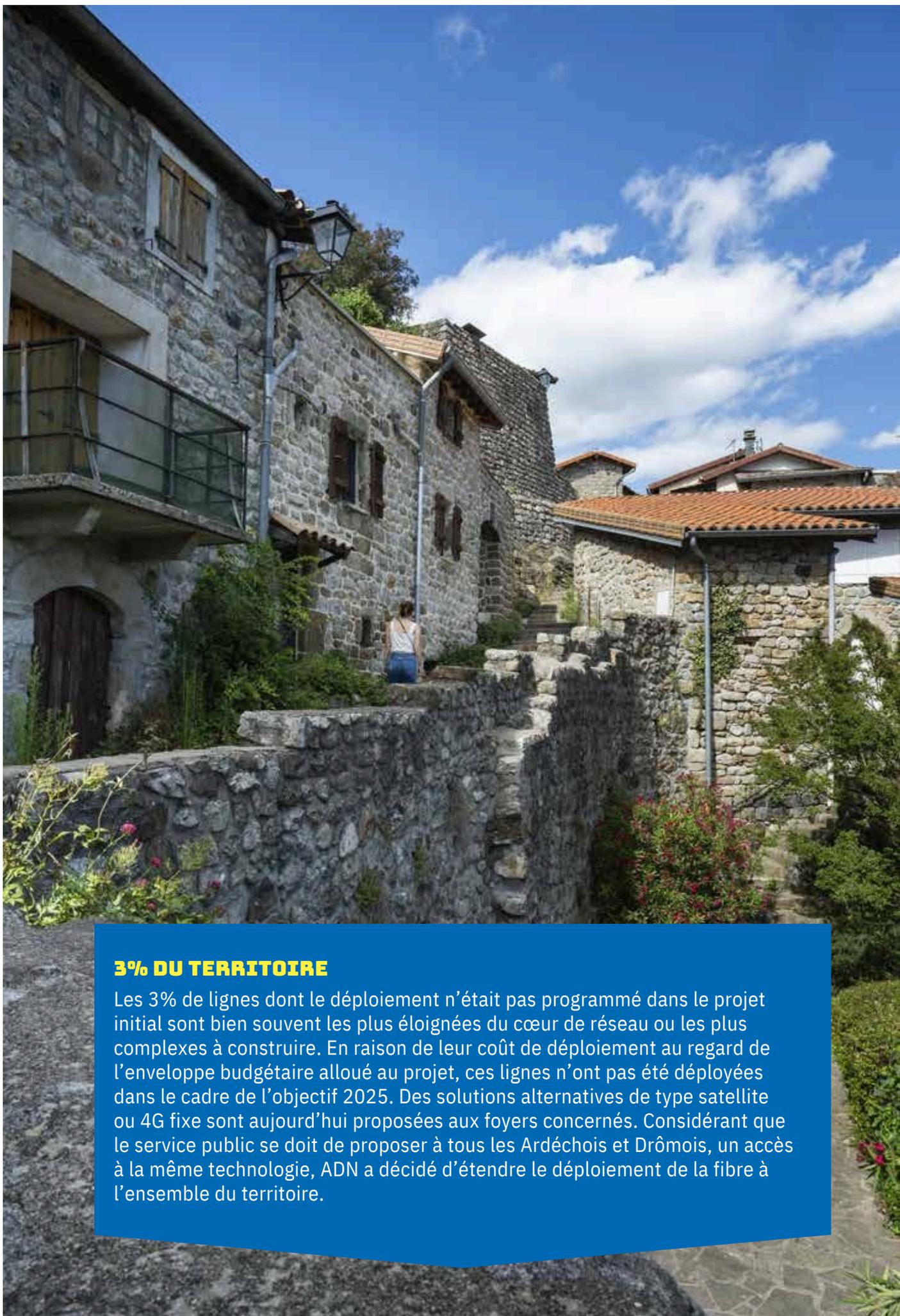
Nous sommes conscients des attentes du territoire, particulièrement des communes non raccordées. Aujourd'hui, tout le monde veut la fibre et nos équipes sont toutes mobilisées pour y arriver au plus tôt.

La fibre pour tous sera une réalité fin 2026.

C'est un défi relevé collectivement par des volontés partagées.



Didier-Claude BLANC



3% DU TERRITOIRE

Les 3% de lignes dont le déploiement n'était pas programmé dans le projet initial sont bien souvent les plus éloignées du cœur de réseau ou les plus complexes à construire. En raison de leur coût de déploiement au regard de l'enveloppe budgétaire alloué au projet, ces lignes n'ont pas été déployées dans le cadre de l'objectif 2025. Des solutions alternatives de type satellite ou 4G fixe sont aujourd'hui proposées aux foyers concernés. Considérant que le service public se doit de proposer à tous les Ardéchois et Drômois, un accès à la même technologie, ADN a décidé d'étendre le déploiement de la fibre à l'ensemble du territoire.



MARIE-PIERRE MOUTON
PRÉSIDENTE
DÉPARTEMENT DE LA DRÔME



OLIVIER AMRANE
PRÉSIDENT
DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE

« L'augmentation de la couverture fibre en Drôme pour tendre vers le 100% est une excellente nouvelle. Cette performance est le fruit d'une volonté politique collective et ambitieuse associant toutes les parties prenantes : l'Union européenne, l'Etat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les Départements et les intercommunalités, portée depuis 2007 par Syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique (ADN), dont je salue le travail et l'engagement.

Au total environ 384 000 prises seront livrées à l'issue de cet immense chantier d'infrastructure auquel la Drôme a contribué à hauteur de 25 M€. Ce chantier que certains ont nommé « chantier du siècle », tant il rappelle les grands chantiers du passé, tels que l'arrivée du téléphone ou de l'électricité, revêt une importance stratégique. Alors que le numérique est devenu une composante essentielle de nos vies, la fibre est aujourd'hui indispensable au développement, au dynamisme économique et à la vitalité des territoires qu'ils soient urbains ou ruraux.

Grâce à la réussite du déploiement de la fibre, chaque Drômois, qu'il vive au cœur de Valence ou dans un territoire de montagne bénéficiera d'un accès égal aux outils numériques.

En plus d'offrir une meilleure qualité de vie aux Drômois, la couverture totale du territoire est un levier pour faire de la Drôme un territoire dynamique, inclusif et innovant.

Alors qu'en 2022 environ 160 000 Drômois étaient considérés comme éloignés du numérique, en tant que chef de file des solidarités, le Département a bâti une stratégie numérique ambitieuse qui vise notamment à réduire cette fracture numérique.

La couverture totale en fibre va permettre d'amplifier l'impact nos actions dans ce domaine.»

« La fibre, c'est le monde à portée de main, en particulier pour les territoires ruraux. L'Ardèche, tout comme la Drôme, c'est la campagne vivante, les petits coins de paradis, loin du brouhaha des métropoles. Mais cela ne doit pas nous empêcher d'être connectés à tout instant avec tout ce qui nous entoure.

Avec la fin du cuivre, accéder à la fibre était une absolue nécessité pour tous les acteurs du territoire et tous les usagers, car c'est un atout essentiel de notre ruralité.

Avec ADN, notre objectif premier était le déploiement de la fibre pour 97% des ménages. Mais, 97%, c'est oublier notre ADN, notre identité rurale. Les 3% qui n'étaient pas raccordés à la fibre, ce sont les 3% des habitations les moins accessibles, que les services publics abandonnaient encore ! C'est pourquoi nous avons voulu porter à 100% la couverture fibre sur nos deux départements. Garantir la continuité du service public, réduire voire anéantir la fracture numérique, voilà l'ambition d'ADN et de ses partenaires.

Grâce à notre volonté solidaire, nous sommes parvenus à un projet concret, efficace et rapide, tout en conservant le même budget. Preuve que nos secteurs, lorsqu'ils travaillent main dans la main, peuvent assurer l'attractivité et le dynamisme de nos territoires. La clef de cette réussite indiscutable, c'est la renégociation et la mutualisation des ressources humaines, financières et matérielles.

Fin 2026, nous aurons assuré le déploiement de la fibre sur 100% de nos territoires. Et regardons vers l'avenir, pour pérenniser le réseau, son efficacité et sa qualité, ensemble pour que chaque Ardéchois et Drômois jouisse d'une ruralité parfaitement connectée. »



FABRICE PANNEKOUCKE
PRÉSIDENT
RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

« L'accès au très haut débit est essentiel pour le dynamisme économique, la qualité de vie de nos habitants et la cohésion de nos territoires.

Depuis 2016, sous l'impulsion de Laurent Wauquiez, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a pris des mesures concrètes pour lutter contre la fracture numérique, preuve de notre volonté de garantir l'équité territoriale et de renforcer l'attractivité de notre territoire régional.

Nous avons ainsi massivement investi dans le déploiement du haut-débit, avec une attention particulière pour les territoires ruraux.

Aujourd'hui, nous pouvons être fiers de ce partenariat entre la Région, les Départements de la Drôme et de l'Ardèche et les intercommunalités du territoire. Structuré au sein du Syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique, cet engagement collectif permettra à 100% des habitants et des entreprises de la Drôme et de l'Ardèche de bénéficier du très haut débit d'ici fin 2026. »



LES CONDITIONS DE RÉUSSITE DU 100% FIBRE !

- ◆ Concrètement rien ne change en termes d'organisation des travaux. Le Syndicat ADN veillera à ne pas désorganiser les équipes déjà en place sur le terrain pour bénéficier de l'efficacité opérationnelle du groupement de travaux.
- ◆ Les interventions s'effectueront sur l'ensemble du territoire dans les deux ans à venir. Il n'y aura donc pas de priorisation de déploiement comme cela a pu être fait dans le cadre du projet initial mais le calendrier devra nécessairement tenir compte du cadencement de fermeture du réseau cuivre s'agissant des premières communes.
- ◆ Fin mars 2026, tous les travaux permettant la réalisation du 100% fibre devront avoir été lancés pour permettre l'ouverture commerciale des services au plus tard fin 2026.
- ◆ La réussite du 100% fibre repose sur l'acceptation et la réactivité des élus locaux s'agissant de la validation des propositions d'implantation de poteaux, de la délivrance des permissions de voiries ou encore dans la mise en oeuvre d'arrêtés de servitude.
- ◆ S'il n'est pas possible de lancer les travaux dans les délais impartis (mars 2026), l'ARCEP, l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes, permet aux collectivités de justifier du non déploiement pour cause de refus tiers, laissant ainsi les usagers sans réseau fibre.



DÉPLOIEMENT OÙ EN EST-ON ?

En Ardèche et en Drôme, les opérateurs privés déploient la fibre sur 64 communes seulement. Pour les 634 communes restantes, une intervention publique était nécessaire pour que personne ne soit exclu du très haut débit. C'est la mission du Syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique (ADN), qui déploie un vaste réseau de fibre optique à la maison (FTTH). Ce grand projet d'aménagement est aussi important que l'installation de l'électricité ou du téléphone en son temps.

97% du territoire soit 311 000 prises à construire au 31 décembre 2025, c'est l'objectif initial assigné à ADN dans le cadre du Schéma départemental d'aménagement numérique de l'Ardèche et de la Drôme. L'investissement nécessaire pour atteindre cet objectif s'élève à 467 millions d'euros.

Ce financement qui sert l'intérêt général provient de tous les échelons de l'action publique : la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les Départements de l'Ardèche et de la Drôme, les 27 intercommunalités du territoire mais aussi du soutien de l'Etat au travers du Plan France Très Haut Débit et de l'Europe au travers du programme FEDER.

Il est ensuite complété par des fonds privés, ceux du délégataire de service public ADTIM FTTH, en charge de l'exploitation et de la commercialisation du réseau. Ce dernier investit 246 millions d'euros pour l'aménagement des locaux techniques, le déploiement du réseau en partie privative, le raccordement final chez l'utilisateur et les opérations de vie du réseau sur lesquels il s'engage désormais.

UN DÉPLOIEMENT PROGRESSIF

Le déploiement de la fibre est un projet de longue haleine, réalisé progressivement par poche de déploiement d'environ 2000 prises. Sa réussite repose sur la réalisation de 4 étapes successives : les études, les travaux, l'activement des services et le raccordement final.

Plus de 252 360 lignes éligibles à la fibre optique

Depuis le démarrage du projet, **ADN a déjà investi plus de 343 millions d'euros pour le déploiement (du réseau public de fibre optique**

des locaux techniques, construction du réseau, exploitation, raccordements des utilisateurs...) sur les deux départements de l'Ardèche et de la Drôme.

A date, plus de **252 360 lignes ont été mises en service par l'exploitant du réseau public** en charge de la commercialisation du réseau auprès des opérateurs commerciaux, soit autant de foyers ou locaux d'activités qui peuvent dès à présent souscrire une offre fibre auprès d'un opérateur commercial disponible sur le réseau ADN. D'ici la fin du 1er trimestre 2025, **21 895 lignes supplémentaires, actuellement en phase d'activation des services** seront éligibles.

Parallèlement, les études et les travaux de déploiement se poursuivent et s'accélèrent sur le territoire.



1

ÉTUDES

Durée prévisionnelle : 15 à 18 mois

- **Vérification des adresses** de chaque logement.
- **Relevé et analyse de l'état des infrastructures** aériennes et souterraines existants (téléphoniques et électriques).
- **Tracés définitifs** du futur réseau fibre.
- **Signature des conventions de passage** sur les parcelles privées.



2

TRAVAUX

Durée prévisionnelle : 6 à 9 mois

- **Installation des locaux techniques** et des armoires de rue.
- **Déploiement de la fibre** : en aérien (sur des poteaux existants) ou en souterrain (dans des fourreaux existants ou dans de nouvelles tranchées).
- **Réalisation des branchements optiques**
- **Contrôle qualité** par des tests réseaux et mesures optiques



3

ACTIVATION DES SERVICES

Durée : 5 mois environ

- **Réception** de l'infrastructure construite
- **Commercialisation** du réseau auprès des opérateurs.
- **Activation** de leurs offres.



4

RACCORDEMENT DE VOTRE LOGEMENT

- **Souscription d'une offre** auprès d'un des opérateurs disponibles sur le réseau
- **Installation d'une prise terminale optique** dans votre logement.

À VOUS DE JOUER !

LE CAP DES 100 000 ABONNÉS FRANCHI !



Le seuil symbolique des 100 000 abonnés à la fibre a été franchi fin octobre sur le réseau public Ardèche Drôme Numérique. A date, plus de 112 000 foyers sont abonnés et profitent des services fibre sur le réseau public ADN. Cette réussite collective relève également de la forte implication des opérateurs commerciaux qui œuvrent de leur côté pour être en mesure de délivrer leurs services dès l'ouverture à la commercialisation des nouvelles zones.

Le Syndicat mixte ADN et l'exploitant du réseau public ADTIM FTTH se félicitent de ce succès, qui démontre le fort engouement des Ardéchois et des Drômois pour un accès à une connexion Internet de qualité par la fibre optique. Chaque semaine de nouveaux foyers s'abonnent à la fibre. Depuis 2022, la commercialisation du réseau fibre ADN est en constante augmentation. Le taux de commercialisation moyen atteint aujourd'hui les 45 % sur le territoire et dépasse même les 60% sur les premières communes ouvertes commercialement depuis mi 2019 comme à Beausemblant, Chatuzange-le-Goubet ou encore Saint-Sernin.

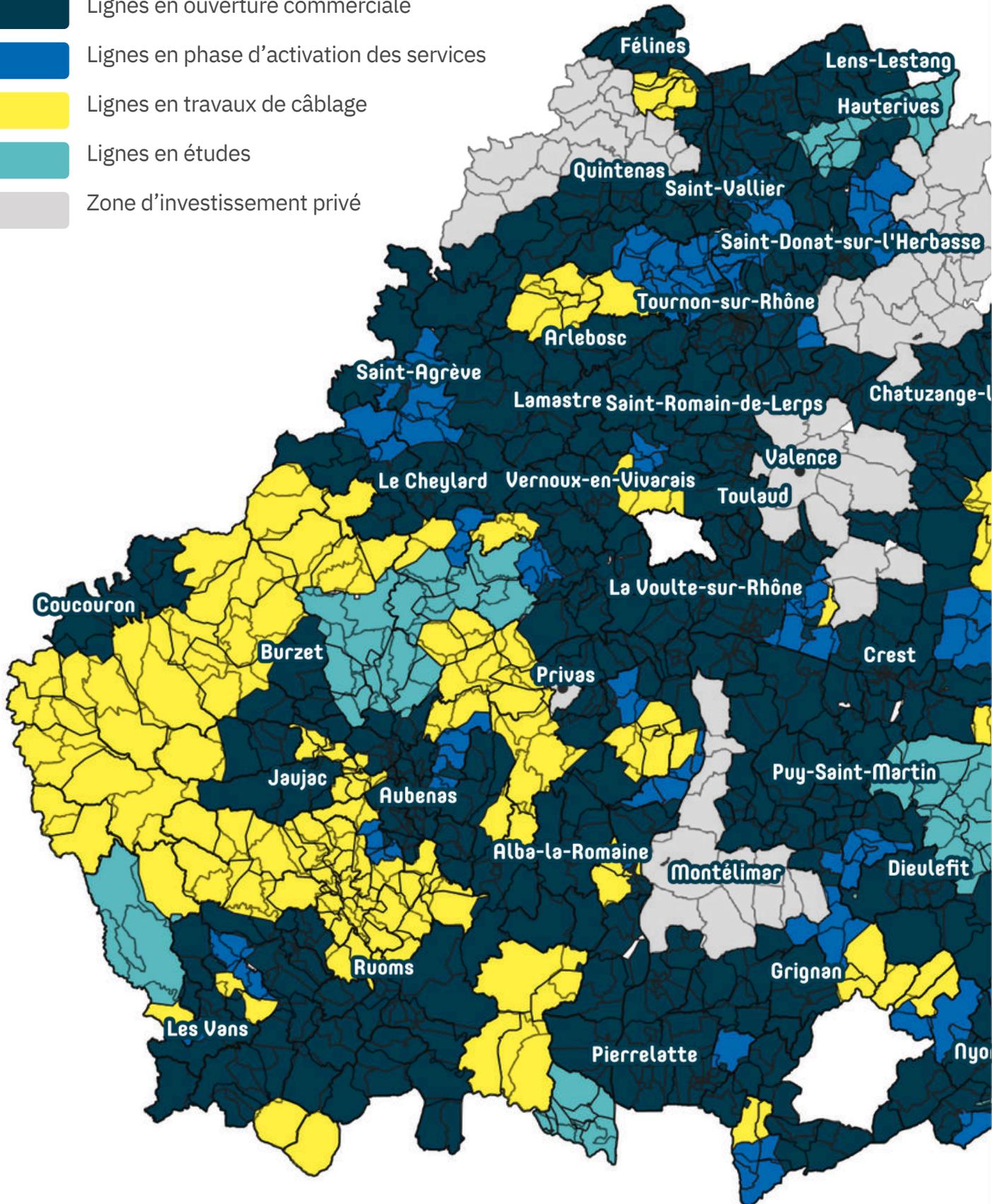


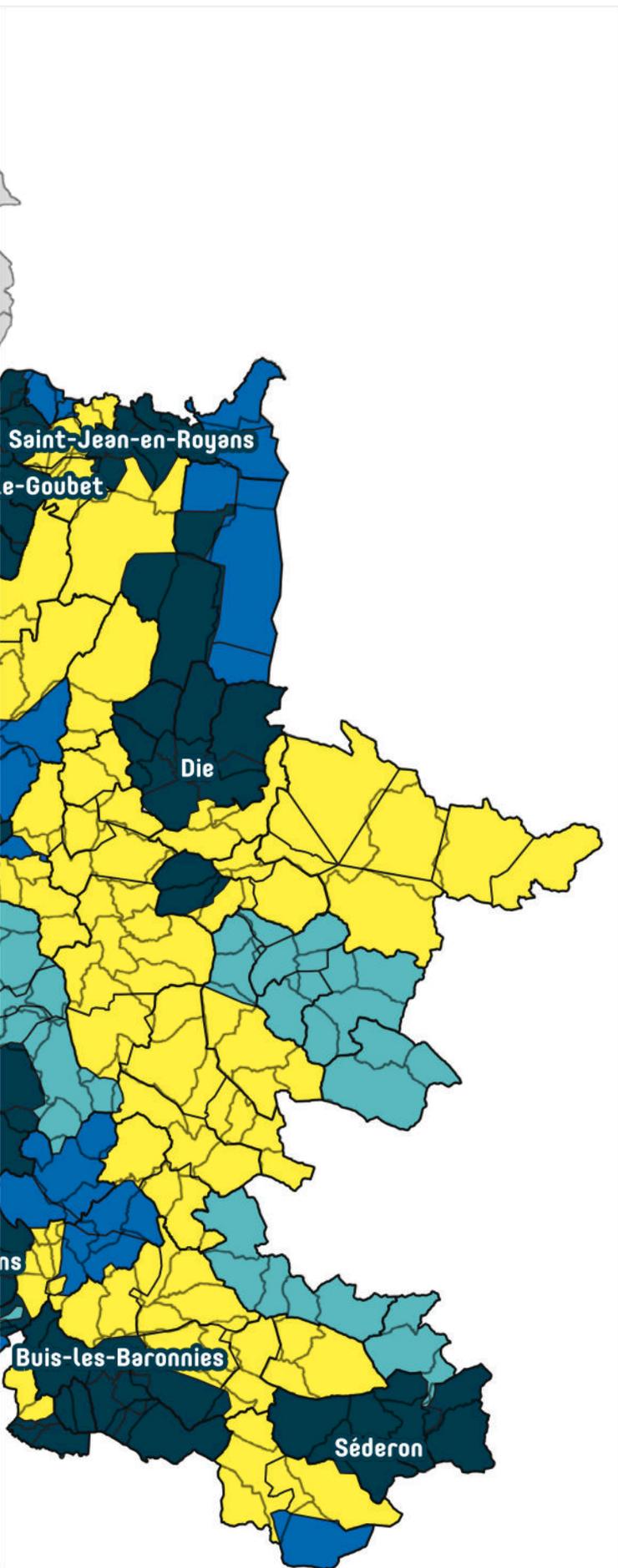
112 040

8830 foyers en cours d'abonnement

AVANCEMENT DU DÉPLOIEMENT À DATE

-  Lignes en ouverture commerciale
-  Lignes en phase d'activation des services
-  Lignes en travaux de câblage
-  Lignes en études
-  Zone d'investissement privé





274 257

lignes déployées, dont
252 362

lignes éligibles à la fibre



50 278

lignes en cours de travaux
de câblage



15 094

lignes en cours d'études



177 locaux techniques
(NFO/MSRO) construits
depuis 2022

CLAUSES D'INSERTION, LES OBJECTIFS DÉPASSÉS

La construction du réseau et son exploitation génèrent d'importants besoins en termes d'emploi. Pour ADN, c'est l'occasion de favoriser l'insertion des personnes en difficultés en lien avec les politiques publiques locales. Le code de la commande publique donne en effet la possibilité à tous les donneurs d'ordres publics d'intégrer des clauses d'insertion professionnelle dans les marchés qu'ils lancent. Ce n'est néanmoins pas ~~les élus d'ADN~~ ont souhaité que les retombées du chantier en termes d'emplois puissent profiter aux personnes qui en ont le plus besoin.

Le Syndicat a ainsi intégré des clauses d'insertion professionnelle dans ses marchés de travaux :

- ◆ 75 000 heures d'insertion dans ses 8 marchés de travaux attribués à 5 groupements d'entreprises sur la période 2016-2022,
- ◆ 18 000 heures d'insertion dans le cadre de la délégation de service public avec ADTIM FTTH
- ◆ et 200 000 heures dans le cadre du marché de travaux attribué au groupement Axione / Bouygues Energies et Services sur la période 2019-2024.

200 000 heures d'insertion dépassées !

La mise en œuvre des clauses d'insertion a été un réel succès sur le projet ADN.

Dans le cadre des 8 marchés de travaux et de la délégation de service public sur la période 2016-2022, 94 000 heures d'insertion professionnelle ont été effectuées par 95 personnes en situation d'insertion.

L'objectif des 200 000 heures d'insertion à réaliser par le groupement Axione / Bouygues Energies et Services et ses sous-traitants a été

atteint et dépassé au 31 août 2024

de 68 000 heures effectuées par le groupement Axione et plus de 135 000 heures par ses sous-traitants.

124 personnes éloignées de l'emploi travaillent ou ont travaillé dans le cadre de ce dispositif dont 70

ardéchois et drômois. A date, 50 % des contrats ont débouché sur des emplois pérennes.





QUI FAIT QUOI ?

Piloté par le Syndicat mixte ADN, le déploiement du réseau de fibre optique à la maison (FTTH) de l'Ardèche et de la Drôme est un projet ambitieux et complexe qui mobilise de nombreux acteurs : les groupements d'entreprises travaux en charge de la construction de réseau, le groupement de maîtrise d'œuvre en charge du suivi de l'exécution des travaux, le délégataire de service public en charge de la commercialisation et de l'exploitation du réseau, les opérateurs commerciaux...

UNE STRUCTURE DÉDIÉE AU PROJET

ADN est une structure publique dédiée, chargée par ses collectivités membres (la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les Départements de l'Ardèche et de la Drôme, les 27 intercommunalités d'Ardèche et de Drôme) de mener à bien la politique d'aménagement du territoire. Composé de fonctionnaires territoriaux, d'ingénieurs et de techniciens issus du secteur privé des télécoms, le Syndicat se veut une structure projet, agile, réactive et souple. De 7 agents en 2014, ADN est passé à une équipe de 27 personnes à ce jour.

Cette montée en puissance des effectifs assure un pilotage et un suivi administratif, technique, juridique et financier performant.



AXIONE POUR RÉALISER LES DÉPLOIEMENTS

Fin 2016, le projet de déploiement de la « fibre pour tous » démarre. Confié dans un premier temps à 5 groupements d'entreprises dans le cadre d'un marché multi-attributaire de Bouygues Energies et services.

travaux, 80 000 premières lignes de fibre optique sont construites de 2016 à 2019. Cet acteur, d'envergure nationale bénéficiait d'une capacité d'industrialisation et d'un savoir-faire en matière de déploiement de réseaux de collectivités.

ADN a dû surmonter de nombreuses contraintes à grande échelle, dont notamment des problématiques liées au choix de recourir à une formule d'accord-cadre et l'engagement de déploiement à fin 2025. L'objectif : maintenir le calendrier global du projet impliquant une multiplicité d'intervenants.



ADRIEN LEROSEY
DIRECTEUR DE PROJET
AXIONE

« Axione, c'est aujourd'hui 150 collaborateurs basés en Ardèche et en Drôme et recrutés spécifiquement pour le projet. C'est aussi 80 entreprises sous-traitantes soit près de 750 personnes qui œuvrent quotidiennement sur le terrain ou dans nos agences de Valence et Malataverne. Pour la réalisation de la complétude du territoire, nous allons pouvoir profiter des équipes et structures en place. Un travail main dans la main avec les acteurs locaux sera l'une des principales clés de réussite de ce projet. Tous les travaux d'infrastructures nécessitent des autorisations : des départements, des Communautés de communes et des communes en particulier et parfois des services de l'Etat. On a besoin de fluidité pour avancer vite. »

ADTIM FTTH POUR LA COMMERCIALISATION ET L'EXPLOITATION DU RÉSEAU

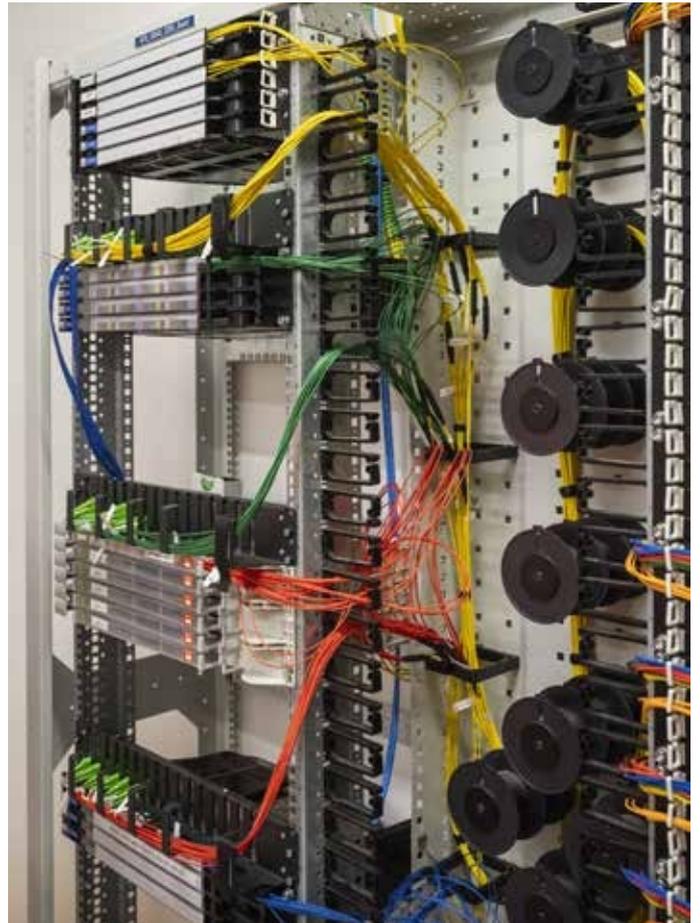


DAVID LENTHERIC

DIRECTEUR D'ADTIM FTTH
EXPLOITANT DU RÉSEAU

« Pour utiliser le réseau public, les fournisseurs d'accès paient un loyer encadré par le catalogue de service, qui est fonction du nombre de lignes optiques qu'ils commercialisent. Ces loyers permettront de rembourser l'investissement dans la construction de l'infrastructure, de financer les charges d'exploitation et d'entretien du réseau et de verser la redevance d'affermage au Syndicat ADN. Une fois construit, le réseau vit ! Nous réalisons des opérations régulières de dévoiement, d'enfouissement, d'extensions et de maintenance ou réparations. Nous partageons avec ADN un intérêt commun. »

Depuis 2018, ADTIM FTTH est le délégataire de service public du réseau d'initiative publique ADN dans le cadre d'un contrat d'affermage attribué pour une durée de 18 ans. ADTIM FTTH assure la commercialisation et l'exploitation du réseau fibre. Sa mission est plurielle. Elle consiste d'une part à financer et réaliser une portion du réseau : la construction du réseau dans les habitats collectifs (immeubles de plus de 4 logements, lotissements privés), l'aménagement des locaux techniques sur la partie opérateur et le raccordement final jusqu'à l'utilisateur. D'autre part, ADTIM FTTH prend en charge la commercialisation du réseau auprès des opérateurs commerciaux et maintient ce dernier en conditions opérationnelles optimales. Pour cela, ADTIM FTTH s'appuie sur un centre de supervision national qui surveille le réseau 24h/24 et 7j/7 ainsi que sur une unité de production située en local à Portes-Lès-Valence composée de techniciens et de cadres et complétée par 7 entreprises sous-traitantes locales.





UN VASTE CHOIX D'OPÉRATEURS POUR ACCÈDER À LA FIBRE

Comme tous les réseaux d'initiative publique, le réseau ADN est soumis à des principes de neutralité et de libre concurrence. Tous les opérateurs commerciaux fournisseurs d'accès à internet (FAI) souhaitant proposer des offres fibres aux foyers ardéchois et drômois peuvent ainsi louer le réseau dans les mêmes conditions.

La fibre Grand Public

Pour l'utilisateur plusieurs avantages : l'accès à une grande variété d'offres, la possibilité de faire jouer la concurrence, la possibilité de changer d'opérateurs sans avoir à réaliser de nouveaux travaux ou changer d'infrastructure.

A date, 7 opérateurs sont disponibles sur le réseau dont les 4 opérateurs d'envergure nationale.



La fibre professionnelle

Plus de 150 opérateurs dédiés aux professionnels sont également en capacité de proposer des offres aux entreprises dont 47 sont aujourd'hui actifs sur le territoire. Ces offres restent plus chères que des abonnements grand public mais elles sont aussi mieux adaptées aux besoins des entreprises.

Elles permettent des débits garantis et symétriques, des temps de rétablissement garantis en cas de panne, l'accès à des services

innovants...

Les équipes d'ADTIM FTTH conseillent et accompagnent gratuitement les entreprises dans leur projet de raccordement. *Plus d'informations sur le site d'Ardèche Drôme Numérique – rubrique Raccorder mon entreprise.*

LA FIBRE QUI CHANGE LA VIE

L'accès à la fibre optique est un enjeu majeur pour nos territoires ruraux, pour éviter une fracture numérique ! Pour les usages domestiques (internet, télévision, téléphonie) certes... mais bien au-delà ! Elle favorise le déploiement de l'économie locale, rend les territoires plus attractifs et facilite les démarches des particuliers. Demain, les usages et services seront renforcés dans de nombreux domaines : en matière de santé, d'éducation, de transition écologique... L'enjeu est le développement des territoires + connectés, + économes, + résilients...



RÉGINA CAMPELLO

COMMERCIALE
AU DOMAINE VITICOLE
D'ESCALIN
LES GRANGES-GONTARDES

« Avant le raccordement du domaine à la fibre optique, on se heurtait à des journées entières sans réseau et sans téléphone. Nos graphistes travaillent à distance et nous devons échanger régulièrement des fichiers volumineux pour lancer nos cuvées. Ce n'était plus possible, on ne pouvait pas travailler correctement. Nous avons donc contacté Madame le Maire qui nous a indiqué qu'ADN avait en charge le déploiement de la fibre sur le territoire.

Elle a fait le lien avec Madame Christel Falcone, Vice-présidente d'ADN, pour nous aider à trouver une solution. Tout a été bien orchestrée. C'était inespéré ! Il y avait une complexité de faisabilité car le domaine est très excentré. Les équipes techniques sont venues sur site pour faire un diagnostic car le raccordement devait traverser une route départementale. Nous avons cependant temporisé les travaux car nous souhaitions enterrer des gaines afin de permettre le raccordement du domaine en souterrain plutôt qu'en aérien comme cela était prévu initialement. L'intervention a été très rapide et nous avons bénéficié d'un très bon accompagnement technique. Notre technicien en interne a été époustoufflé de la réactivité et disponibilité des équipes. La fibre nous a changé la vie. On travaille aujourd'hui avec beaucoup de sérénité. Il y a un avant et un après. Le bonheur ! »

Le domaine d'Escalin est un domaine viticole situé aux Granges Gontardes. Racheté en 2022, l'actuel propriétaire y a effectué d'importants travaux pour la réouverture du domaine avec le ré-encépagement du domaine. Une fois ces travaux réalisés, s'est posée la question de la commercialisation des nouvelles cuvées et du raccordement à la fibre.





ARNAUD BEURTON
DIRECTEUR
DE LA MISSION LOCALE
LE TEIL



OLIVIER BALLANDRA
INFORMATICIEN EN
TÉLÉTRAVAIL
SAINT-MARCEL-LÈS-SAUZET

La mission locale Centre Ardèche est une structure publique qui a pour mission d'accompagner les jeunes de 16 à 26 ans principalement, ou les plus de 29 ans pour les personnes en situation de handicap, sur des questions d'accès à l'emploi, de santé, de logement, de mobilité ; de citoyenneté, de loisirs, de nutrition, d'accès aux droits ou encore de services publics. La mission locale est présente sur 3 sites : son siège situé au Teil et 2 antennes situées à Privas et Bourg-Saint-Andéol. Elle s'occupe de 1200 jeunes en accompagnement actif.

« *Quand j'ai pris mes fonctions au sein de la mission locale, la situation était catastrophique. Par exemple, si un conseiller était en visio, plus personne ne recevait de mails. Nos trois sites n'étaient pas connectés entre eux, chacun avait son propre standard téléphonique. C'était compliqué pour échanger. Depuis 3 ans, nous sommes raccordés en fibre professionnelle sur le réseau ADN. Tous nos sites sont interconnectés et communiquent entre eux de manière transparente. On a pu mettre en place un numéro unique. En cas d'absence d'un des agents d'accueil, on reste joignable.*

Notre logiciel de travail qui permet notamment d'éditer des CERFA, des certificats numériques pour des contrats, de valider des allocations versées aux jeunes est hébergé à Paris. Il nécessite pour fonctionner un accès à Internet de qualité, ce qui est le cas aujourd'hui.

Tout marche très bien avec la fibre ».

Olivier est développeur pour une société informatique qui crée des logiciels pour des agences d'intérim.

Il y a 3 ans, son conjoint a eu une opportunité professionnelle sur le territoire. Il s'est alors installé à Saint-Marcel-lès-Sauzet, en Drôme.

Depuis, Olivier télétravaille 3 semaines par mois à son domicile.

« *Avant de s'installer sur le territoire, nous nous sommes renseignés pour savoir si la fibre arrivait rapidement sur la commune. Ce n'était pas le cas... mais le projet était là. Nous avons souscrit temporairement des offres 4G le temps que la fibre arrive. Nous nous étions inscrits en parallèle sur l'outil d'éligibilité d'ADN pour être tenu informés des calendriers de déploiement. Il y avait un blocage pour rendre éligible notre maison. Un propriétaire refusait de signer la convention de passage pour le déploiement du réseau mais la situation s'est débloquée plus rapidement que prévu. Nous avons souscrit une offre dès l'ouverture commerciale des services et sommes donc raccordés depuis début août. Tout s'est bien passé ! La fibre nous a changé la vie. C'est beaucoup plus confortable et réactif. Je dois souvent récupérer des bases de données...plusieurs mégas et gigas de fichiers. En 4G, il fallait plusieurs heures. Maintenant en quelques minutes c'est fait. On peut vivre à la campagne et travailler sereinement. »*

TESTER SON ÉLIGIBILITÉ !

Première étape avant d'entamer les démarches de raccordements, s'assurer que c'est bien possible. Pour cela, il suffit de saisir son adresse sur l'outil d'éligibilité « A quand la fibre chez moi ? » sur le site web d'ADN : <https://ardechedromenumerique.fr/eligibilite/>

Si le raccordement est possible, il faut choisir et souscrire une offre auprès d'un opérateur fournisseur d'accès Internet (FAI) disponible sur le réseau. Ce dernier enverra un technicien qui procèdera au raccordement final au domicile de l'utilisateur. Et la fibre devient réalité !



LA FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE D'ORANGE

Parallèlement au déploiement du réseau cuivre, le Syndicat mixte ADN va devoir répondre au défi du décommissionnement du réseau cuivre. On vous explique...

Le réseau cuivre d'Orange, l'opérateur historique (ex France Telecom) qui permet aux Français d'accéder au téléphone fixe, aux services Internet (ADSL, VDSL, SDSL) et à la télévision, quel que soit son opérateur commercial fournisseur d'accès Internet (FAI) va progressivement disparaître au profit de la fibre optique. En effet Orange a annoncé fin 2019 sa volonté de fermer son réseau cuivre au plus tard à l'horizon 2030 (autrement appelé « décommissionnement »).

Sensible aux aléas de la météo, énergivore et limité en termes de débit, le réseau cuivre arrive aujourd'hui en fin de vie. Il ne permet plus de répondre aux besoins grandissants des utilisateurs, accentué depuis la pandémie par l'extension du télétravail. Une connexion Internet plus rapide et plus puissante est devenue indispensable.

L'accélération du déploiement de la fibre optique en France par les opérateurs et les collectivités territoriales, dans le cadre du Plan France Très Haut Débit, a rendu possible l'arrêt du réseau cuivre.



LA FERMETURE DU CUIVRE : LES ÉTAPES CLÉS

La fermeture du réseau cuivre est réalisée progressivement par Orange par lots de communes lancés chaque année, en commençant par les communes où la fibre est déjà déployée.

Elle débutera par une fermeture commerciale, c'est-à-dire l'arrêt de la commercialisation des services sur le réseau cuivre. Les usagers ne pourront plus souscrire d'abonnement à une offre internet ou de téléphonie utilisant le réseau cuivre mais les services existants continueront de fonctionner. Elle se poursuivra par

une fermeture technique, c'est-à-dire l'arrêt définitif de tous les services sur le réseau cuivre.

Les services actuels utilisant le réseau cuivre cesseront de fonctionner. Les usagers devront donc avoir basculé sur une offre fibre ou sur une solution alternative (4G fixe, satellite, etc.). La date de fermeture définitive est fixée au plan national en 2030.

Si à date, les deux départements de l'Ardèche et de la Drôme, sur la zone d'initiative publique, sont encore peu concernés par les premiers lots de fermeture déjà validés ou en cours de consultation,

- ◆ Le 1er lot publié n'identifiait aucune commune de Drôme et d'Ardèche.
- ◆ Le 2e lot prévoit une fermeture technique du cuivre au 27 janvier 2026 pour les communes de Bésayes (26), Rochefort-Samson (26) et Saint-Restitut (26).
- ◆ Le 3e lot prévoit un arrêt définitif au 31 janvier 2027. Dix communes sont concernées : Arlebosc (07), Bozas (07), Charols (26), Cléon-d'Andran (26), Colombier-le-Vieux(07), Manas (26), Puy-Saint-Martin (26), Rochebaudin (26), Roynac (26) et Saint-Vincent-la-Commanderie (26).

Anticiper le passage à la fibre !

Sensibiliser dès aujourd'hui les habitants au nécessaire passage à la fibre lorsqu'elle est disponible est essentiel. Le temps d'installation peut en effet varier selon le contexte.

ADN, LES DATES CLÉS



2007

Création du Syndicat mixte ADN par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et les Départements de l'Ardèche et de la Drôme.

2008

Signature de la délégation de service public concessive pour le réseau de 1ère génération avec ADTIM.



2008-2011

Déploiement du premier réseau d'initiative publique (RIP1).



2013

Modification des statuts du Syndicat ADN pour ouvrir sa gouvernance au EPCI de l'Ardèche et de la Drôme.

2013

Adoption du schéma directeur d'aménagement numérique (SDTAN) qui lance le projet de fibre optique à la maison (FTTH).

2015

- Attribution de l'accord cadre de travaux pour le déploiement du réseau FTTH à 5 groupements d'entreprises.
- Arrivée de 32 EPCI dans la gouvernance du Syndicat.

2016

- Arrivée de 7 EPCI supplémentaires
- Lancement des premières études de déploiement FTTH.
- Signature de la délégation de service public d'affermage pour le réseau FTTH avec ADTIM FTTH.



2016

Lancement des premiers travaux de déploiement FTTH.

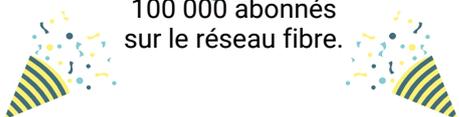
2016

- Premiers raccordements.
- Attribution du marché de travaux pour la construction des lignes restant à déployer au groupement Axione/Bouygues Energies et Services.



2024

100 000 abonnés sur le réseau fibre.



OBJECTIF 2026



« La fin d'un chantier en ouvre un autre ! Avec la réalisation des 100%, **il nous revient d'assurer l'avenir**. Nous avons d'ores et déjà des pistes avec le développement des usages et services numériques et l'accompagnement des collectivités.
Ardèche Drôme Numérique va devenir la référence du numérique pour les territoires de l'Ardèche et de la Drôme.»

Didier-Claude BLANC

